

COMMUNIQUE DE PRESSE

À Mamoudzou, le 06/08/2024

L'Agence Régionale de Santé de Mayotte inaugure le premier e-médicobus du territoire

Dans le cadre du déploiement à l'échelle nationale du dispositif "médicobus" dans les territoires avec des difficultés d'accès aux soins, l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Mayotte inaugure ce mardi 6 août, à Acoua, son premier medicobus.

Le medicobus est un véhicule mobile aménagé, équipé et agencé pour la consultation médicale. Annoncé dans le cadre du plan « France ruralités » en juin 2023, le medicobus doit permettre d'apporter des réponses aux personnes éloignées des soins ou sans médecin traitant, en facilitant les consultations médicales dans les territoires particulièrement touchés par l'absence de médecins.

Une innovation en matière d'accès aux soins pour les Mahorais

À Mayotte, le dispositif bénéficie d'une particularité puisqu'il s'agit d'un **e-médicobus**, proposant aux patients **une téléconsultation médicale**, accompagnée d'un professionnel de santé afin de guider l'usager tout au long de sa consultation.

Il propose à la fois des téléconsultations auprès de médecins généralistes et des examens complémentaires comme l'électrocardiogramme ou le fond d'œil. Il permet notamment la prise en charge de patients suivis en affection de longue durée, principalement ceux sans médecins traitants ou qui rencontrent des difficultés à obtenir une réponse de soin dans un délai raisonnable.

Cet e-médicobus permet de mailler le territoire mahorais et apporte une solution d'accès aux soins complémentaire à l'offre de ville existante, au plus près de chez soi.

Un dispositif permis grâce à l'association d'acteurs locaux

Cet e-médicobus, né d'un appel à projets lancé par l'ARS de Mayotte, est porté par l'association Ensemble pour Votre Santé (EPVS), labélisée centre de santé CDTM2A (centre de télémédecine assisté et augmenté), en partenariat avec l'association de santé communautaire Narike M'Sada.

Le projet est entièrement financé par l'Agence Régionale de Santé de Mayotte à hauteur de 87 mille euros par an.

Informations pratiques

Où trouver le e-médicobus?

08 août → Handrema
13 août → Mamoudzou
14 août → Cavani

Comment en bénéficier ?

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au :

- 02.69.60.07.96
- 02.69.63.61.03

Quel est le prix de la consultation ?

Le tarif de la consultation est fixé par l'assurance maladie, au même titre qu'une consultation chez un médecin généraliste

Contact presse :
06.39.60.74.27 / 06.39.62.41.96
ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Centre Kinga – 90, route nationale
Kaweni – 97600 Mamoudzou
02.69.61.12.25

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-mayotte-dpo@ars.sante.fr)